

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

===

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

RAPPORT GENERAL

1^{ER} FORUM NATIONAL DES DIRECTIONS
DES SERVICES INFORMATIQUES (FNDSI)
DU SECTEUR PUBLIC

Ouagadougou, les 02 - 03 février 2017

Table des matières

Introduction	3
1. De la cérémonie d'ouverture	3
2. Du déroulement des travaux	4
2.1. Journée du 02 février 2017	4
2.2. Journée du 03 février 2017	5
3. De la cérémonie de clôture	7

Introduction

Les 02 et 03 février deux mille dix-sept s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, le 1^{er} Forum National des Directions des Services Informatiques (FNDSI) du secteur public.

Placé sous la Présidence de la Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes, Madame Aminata SANA/CONGO et le Parrainage du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale Monsieur Clément P. SAWADOGO, le forum a connu la participation des unités administratives en charge des systèmes d'information des Ministères, Institutions, Etablissements Publics de l'Etat et Sociétés d'Etats.

Déroulée sous le thème : « **Amélioration des performances de l'administration publique : rôles et contributions des Directions des Services Informatiques** », cette 1^{ère} édition vise à créer et dynamiser une synergie entre les acteurs techniques des systèmes d'information du secteur public afin d'accroître leurs performances au service de l'efficacité des administrations publiques du Burkina Faso.

1. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du 1^{er} FNDSI a connu les articulations suivantes :

- Le mot de bienvenue de monsieur Izai TOE, Directeur Général des Technologies de l'Information et de la Communication (DGTIC) ;
- Le discours de monsieur Clément P. SAWADOGO, Parrain du 1^{er} FNDSI ;
- Le discours d'ouverture de Madame Aminata SANA/CONGO, Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes.

2. Du déroulement des travaux

2.1. Journée du 02 février 2017

Dans un premier temps, Monsieur NADEMBEGA Adama, Directeur des Politiques d'appropriation des TIC du MDENP a présenté les objectifs, les résultats attendus et le chronogramme du forum qui ont été adoptés à l'unanimité par les participants.

Ensuite, madame Hadja Fatimata OUATTARA / SANON, Secrétaire Technique du Guichet Virtuel (STGV), modératrice du 1^{er} panel du jour a donné les articulations des différentes présentations ci-dessous cités autour du thème général « **TIC et administration publique** » :

- Sous-thème 1 : TIC et PNDES, présenté par monsieur Izai TOE, Directeur Général des TIC du MDENP ;
- Sous-thème 2 : Administration publique du Burkina Faso : Diagnostic fonctionnel, présenté par monsieur Sosthène DINGARA, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l'Administration (SP/PMA) du MFPTPS et monsieur TRAORE Romuald du STGV du MFPTPS;
- Sous-thème 3 : Administration électronique : Défis et stratégies, présenté par monsieur Sosthène DINGARA, Secrétaire Permanent de la Modernisation de l'Administration (SP/PMA) du MFPTPS et monsieur TRAORE Romuald du STGV du MFPTPS;
- Sous-thème 4 : La DSI, partenaire stratégique de pilotage de la performance de l'administration publique, présenté par monsieur Izai TOE, Directeur Général des TIC du MDENP.

A travers ces différentes présentations, l'assemblée a pu avoir un aperçu de l'environnement TIC du Burkina Faso en général et de l'administration publique en particulier. Cela leur a permis de dégager le rôle des DSI dans la construction d'une administration plus moderne et performante.

A l'issue de ces présentations, des échanges ont permis d'éclairer les participants et de les guider sur les mécanismes d'amélioration de la performance des acteurs du numérique au

service du métier. Madame SANON a conclu en félicitant l'assemblée pour sa participation active qui a permis de faire des débats constructifs.

Le deuxième panel du jour dont le thème général « **Présentation, examen et amendement de documents d'organisation** » a connu la modération de monsieur Hamadé OUEDRAOGO, Secrétaire Permanent du Forum sur les meilleures pratiques dans le domaine des TIC et de la SNI (SP/FORUM-SNI), à travers les sous-thèmes suivants :

- Sous-thème 1 : Projet de termes de référence générique du Forum National des Directions des Services Informatiques (FNDSI) du secteur public », présenté par madame OUEDRAOGO/SENEME Lydia Maïmouna, Directrice de la Réglementation, de la Normalisation et de la Dématérialisation des Procédures (DRNDP) du MDENP.
- Sous-thème 2 : Projet de décret portant « institution et fonctionnement du Forum National des Directions des Services Informatiques (FNDSI) du secteur public », présenté par monsieur SIB Constantin, Conseiller Technique du Directeur Général de l'ANPTIC
- Sous-thème 3 : Projet d'organisation-type des Directions des Services Informatiques (DSI) du secteur public, présenté par monsieur NADEMBEGA Adama, Directeur des Politiques d'appropriation des TIC du MDENP.

Pour des raisons de retard accusé lors des présentations, les discussions sur ce panel ont été renvoyées au lendemain.

2.2. Journée du 03 février 2017

La deuxième journée du forum a débuté par les échanges sur les présentations du panel n° 2 du premier jour « **Présentation, examen et amendement de documents d'organisation** ».

Des discussions, il ressort les points suivants :

- La prise en compte des EPE par l'organigramme type des DSI ;
- L'adoption d'un décret d'application de la matrice de responsabilités et de l'organigramme type ;
- La création d'une relation fonctionnelle entre les DSI et les structures déconcentrées du MDENP ;

- La prise en compte du décret portant organisation type des départements ministériels dans la définition des attributions au niveau de l'organisation type des DSI ;
- La définition d'un plan de recrutement du personnel informaticien afin de répondre aux besoins en ressources humaines des DSI ;
- La détermination du profil des responsables des DSI.

Ces points retenus ont permis de rassurer les DSI quant à l'encadrement juridique pour leur permettre d'exercer leur fonction en toute efficacité.

A la suite des échanges, deux panels ont été modérés par Monsieur Izaï TOE, Directeur Général des Technologies de l'Information et de la Communication, à travers les thèmes suivants :

- **Premier Panel** : Thème « **Présentation, examen et amendement de documents d'organisation** »
 - ✓ Sous-thème 1 : « Projet de décret portant « organisation fonctionnelle entre le Ministère en charge de l'économie numérique et les Directions des Services Informatiques du secteur public »
 - ✓ Sous-thème 2 : « Projet de matrice de rôles et responsabilités de certains acteurs publics de l'économie numérique »
- **Deuxième Panel** : Thème « **Présentation de projets structurant de l'économie numérique au Burkina Faso** »
 - ✓ Sous-thème 1 : « RESINA : Etat des lieux et plan de développement » présenté par Monsieur BALLO Ibrahim Directeur de l'Intranet Gouvernemental/ANPTIC » ;
 - ✓ Sous-thème 2 : « Transformation Digitale des finances publiques : État des lieux et perspectives » présenté par Monsieur SANOU Oumar DGSI/MINEFID ;
 - ✓ Sous-thème 3 : « G-Cloud : Quelles opportunités pour les DSI du secteur public ? » présenté par Monsieur MISSAMOU Chrislain /ANPTIC ;
 - ✓ Sous-thème 4 : « Technopole TIC de Ouagadougou : Utilité, composantes et état de mise en œuvre » présenté par Mademoiselle SAWADOGO Maïmouna Directrice de l'Industrie Numérique/MDENP

A l'issue de ces présentations, les échanges se sont focalisés sur les opportunités que peuvent offrir le RESINA, le G-Cloud et le technopole en termes de développement d'infrastructure large bande et de services IT aux Directions des Services Informatiques afin de permettre d'exploiter toutes les potentialités TIC en cours au profit de l'Administration publique. Les participants ont fort apprécié les différentes communications qui les ont permis de connaître d'avantage les projets structurant du ministère en charge de l'économie numérique. Le processus de transformation digitale du MINEFID est une démarche pouvant être suivie dans la marche vers la modernisation de l'administration au niveau sectorielle.

3. De la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture du 1^{er} Forum National des Directions des Services Informatiques (FNDSI) s'est matérialisée par un discours unique, il s'agit de celui de madame Aminata SANA/CONGO, Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes. Elle a félicité les participants pour les échanges riches qui ont abouti à la formulation de résolutions et de recommandations pertinentes en vue d'améliorer la contribution des DSI à la performance de l'administration publique.

Le Rapporteur

KABORE W. Joël

ANNEXE : RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS

RECOMMANDATIONS

Les participants au premier FNDSI ont formulé les recommandations ci-après :

- Instituer le Forum National des Directions des Services Informatiques ;
- Améliorer la répartition des rôles entre les acteurs publics du secteur des technologies de l'information et de la communication afin de supprimer les doublons d'attributions qui persistent ;
- Formaliser les relations fonctionnelles entre le Ministère en charge de l'Economie Numérique et les unités administratives en charge des systèmes informatiques des organismes publics ;
- Adopter une organisation-type des Directions des Services Informatiques des organismes publics ;
- Faire un recrutement spécial d'informaticiens en 2017 au profit des DSI nouvellement créées ;
- Définir un plan triennal 2018-2020 de recrutement d'informaticiens ;
- Définir un profil type des Directeurs Services Informatiques ;
- Initier des rencontres périodiques avec les DSI en dehors du forum sur les questions spécifiques ;
- Elaborer un schéma directeur informatique pour chaque ministère, institution, établissement public de l'état et société d'état.

RESOLUTIONS

Les Directeurs des Services Informatiques présents au premier FNDSI se sont engagés à :

- Œuvrer pour développer une relation de confiance mutuelle avec le métier ;
- Créer une réelle valeur ajoutée au profit du métier par les TIC ;
- Œuvrer pour une digitalisation accélérée de l'administration publique.